



Tirage : 6400 exemplaires

Municipalité
Route de Cossonay 40
Case postale 96
1008 Prilly

Editorial

CAD : qu'est-ce ?

Le chauffage à distance (CAD) est en harmonie avec notre environnement et participe à notre qualité de vie. Toujours plus performant, le système est particulièrement rationnel et ÉCOLOGIQUE. Il réutilise notamment l'énergie contenue dans les déchets : ordures ménagères à la nouvelle usine d'incinération de TRIDEL, déchets de bois brûlés dans la chaufferie de la Tuilière à la Blécherette et incinération des boues de la Station d'épuration des eaux de Vidy. Toutes ces installations sont complémentaires et reliées entre elles et représentent 75% de l'énergie, le complément étant effectué par une centrale à gaz.

La chaleur produite dans la centrale thermique est distribuée dans les immeubles par un réseau de conduites souterraines. La chaleur est transportée sous forme d'eau surchauffée, en circuit fermé.

C'est un concept qui fait de plus en plus d'adeptes et qui comporte des avantages primordiaux pour chaque habitant, pour notre ville.

En effet, ce système distribué par les Services Industriels de la ville de Lausanne frappe à nos portes. D'un côté au Sud, il ravitaille les bâtiments de la patinoire de Malley et au Nord les bâtiments situés vers la BCV.

D'entente avec les services de la Ville de Lausanne, la Commune de Prilly met en place, dans un premier temps, un cadastre énergétique dans les zones à forte densité de population.

Les propriétaires et gérances des bâtiments concernés vont être sollicités par courrier pour nous transmettre de précieuses informations pour réaliser ce travail.

Nous comptons sur votre collaboration.

Une fois ce cadastre réalisé, nous pourrons décider du bien-fondé de cette réalisation et préparer un préavis municipal à l'attention du Conseil communal qui prendra la décision finale quant à ce nouveau défi.

Le chauffage à distance est en pleine expansion, mais n'est pas en soi une nouveauté puisqu'il existe depuis 1934 en ville de Lausanne où il a fait ses preuves. Les avantages de ce système sont :

au profit de chacun :

- aucun souci de ravitaillement,
- aucun contrôle des installations,

- gain d'espace,

- durée de vie,

- absence de bruit.

au profit de tous :

- moins de pollution,

- 75% d'énergie renouvelable,

- discrétion absolue,

- réseau souterrain,

- pas de transport routier de combustibles.

En adoptant le chauffage à distance sur une grande partie de notre Commune, nouveaux quartiers y compris, nous ferons un grand pas pour respecter notre «Agenda 21» et pour devenir «Cité de l'Énergie».

P.-A. Luy
Conseiller municipal

MANIFESTATIONS ORGANISÉES À L'ATTENTION DU PUBLIC

EN MAI 2008

GRANDE SALLE :

Mercredi 21 : Parents-Infos Prilly – Petit-déjeuner

Vendredi 23 : Lausanne-Ville/Prilly Basket – repas de soutien

Jedi 29 : Tablée – repas communautaire

CASTELMONT :

Mardi 13 : Forum citoyens, dès 19 h. Il y sera visionné un film sur le Prilly des années 50, suivi d'une discussion.

Passeport vacances 2008

La vente du passeport vacances se déroulera du

**mercredi 7 au vendredi 9 mai,
de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30**



au secrétariat municipal, bâtiment Le Château,
route de Cossonay 40.

Cette action s'adresse aux jeunes, nés du 1^{er} juillet 1992 au 30 juin 1999. Par leur inscription, ils ont la possibilité de participer à différentes activités et bénéficient du libre accès aux transports publics Mobilis, d'entrées au cinéma, piscines et musées.

Pour deux semaines d'activité, soit en juillet, soit en août, le prix du passeport est de :

CHF 50.- pour le traditionnel et

CHF 45.- dès le 2^e enfant et suivants de la même famille

CHF 35.- pour le Farniente

Renseignements : secrétariat municipal, tél. 021 622 72 02

Prochaine édition du *Prill' héraut* :
Textes pour le 2 mai – Parution le 23 mai

SERVICES COMMUNAUX

NOTRE SERVICE DES PARCS ET PROMENADES VOUS INFORME...

Cette année une plante, pas forcément connue, va faire son apparition dans les massifs du centre, au printemps. Nous nous proposons de vous la présenter :



Nom : *Fritillaire impériale*

Famille des liliacées (comme les tulipes et les lys)

Floraison : en avril. De jolies couleurs, allant du jaune à l'orange en passant par le rouge. Une variété existe même en mauve clair à damier blanc. Celle-ci devrait également être visible ce printemps dans les massifs en ville.



Caractéristique : son bulbe, de par son odeur très forte, ferait, dit-on, fuir les taupes et autres rongeurs, mais cela reste à prouver!

Malheureusement, la Fritillaire, bien qu'appréciée des jardiniers, l'est également des limaces qui, apparemment, raffolent de ses feuilles et même de ses fleurs.

Mélangée à d'autres bulbeuses ou en isolée, cette plante reste assez spectaculaire par son aspect « impérial ».



Nous avons également la grande chance à Prilly d'avoir une autre spécialité; celle-ci, relativement rare en plaine et de surcroît urbaine, la tulipe forestière (*Tulipa Sylvestris*) qui pousse à l'état sauvage. Vous pourrez la découvrir ou simplement l'admirer dans les gazons du Château vers le cèdre bleu devant l'entrée du Secrétariat municipal.

ECO RECYCLAGE

Dans un souci d'économies et d'écologie, nous installerons ce printemps des bancs que nous allons confectionner avec les arbres abattus dans la forêt de Montolivet.

Ceux-ci seront placés au cimetière communal vers le Columbarium et à l'Eglise St-Etienne. D'ores et déjà, deux sont visibles au Collège Bel-Orne. Ils ont été réalisés avec le tronc du hêtre rouge qui était au Château. Cet arbre n'avait pas résisté aux étés caniculaires que nous avons connus.



Les citoyens observateurs auront remarqué qu'un des massifs du giratoire, côté Chasseur, n'est pas comme les autres, et pour cause; nous avons eu la visite, non désirée, d'un rongeur venu d'on ne sait où. Aujourd'hui, tout est enfin rentré dans l'ordre...

Cette année encore, grâce à la volonté et avec l'appui de notre Municipalité, nous nous efforcerons de créer des massifs d'été originaux pour le plaisir de tous.

Colonies de vacances 2008

dans notre propriété de Plan-Sépey sur Gryon/VD



Site privilégié, dans un cadre de verdure entre montagnes et forêts, sur une parcelle entièrement clôturée, adaptée pour les petits et grands!

Il nous reste encore des places pour notre camp qui va se dérouler du **lundi 4 au samedi 16 août 2008,**

réservé aux enfants nés en 1996 jusqu'en 2001 (tarifs sur demande).



Nous recherchons encore quelques **monitrices et moniteurs**, âgés de 18 ans révolus, chargés de l'encadrement de nos jeunes colons durant les périodes suivantes :

- du dimanche soir 6 au samedi 19 juillet 2008 à midi et
- du dimanche soir 3 au samedi 16 août 2008 à midi.

Ces places sont destinées plus particulièrement à des jeunes filles et à des jeunes gens intéressés aux domaines touchant à l'éducation et à l'animation.

Rémunération: CHF 50.- par jour, nourri(e) et logé(e).

Pour de plus amples renseignements, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat du Service des domaines, bâtiments et gérances, tél. 021 622 72 41.



Saison 2008

Pensez à l'ouverture de la piscine et ses pelouses

dès le 10 mai 2008.

Les tarifs d'entrées demeurent inchangés par rapport à l'année dernière. De nombreuses possibilités d'abonnements vous sont offertes à des prix très attractifs.

Nous vous attendons avec plaisir sur ce magnifique site de la Fleur-de-Lys.

Renseignements :

Service des domaines, bâtiments et gérances, tél. 021 622 72 41 et dès l'ouverture, à la caisse de la piscine, tél. 021 625 15 66.

MUNICIPALITÉ

PRILLY EN MUTATION

Voici les réponses à certaines questions que vous vous posez !

– **Quelle construction est-elle en train de voir le jour sur la parcelle privée jouxtant le parking du Tilleul à droite sur la route des Flumeaux ?**

– Il s'agit de deux immeubles d'habitations de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec la venue d'un cabinet d'orthodontie. Fin du chantier en mai 2009 pour le bâtiment A et juillet 2009 pour le B.

– **A l'avenue de la Confrérie, où en est-on avec la rénovation de l'immeuble abritant le Centre socioculturel musulman ?**

– Le rez-de-chaussée inférieur (niveau Confrérie) a reçu son permis d'habiter et il est actuellement occupé conformément au permis de construire. Le reste du bâtiment sera transformé ces prochaines années en fonction des moyens des propriétaires.

– **Quand le doublement de voie du LEB à la gare de l'Union se fera-t-il ?**

– Des études complémentaires sont en cours, notamment sur l'éventuelle possibilité d'enterrer la voie à la frontière Prilly-Lausanne en direction de l'avenue d'Echallens. Ces réflexions terminées, une décision sera prise d'ici fin 2008 pour le passage à une cadence de 15 minutes.

– **Où en est le projet de modification du plan de quartier «Broye» situé en face du garage de l'Etoile ?**

– Après plusieurs séances d'information-discussion avec les propriétaires-riverains sur de multiples variantes, une étude de circulation est en cours permettant de vérifier le bon fonctionnement d'une dernière proposition. A partir de là, une ultime réunion sera organisée d'ici les vacances d'été avec le voisinage avant le dépôt du dossier au Canton, puis à l'enquête publique et au Conseil communal.

– **Le départ (confirmé) de l'entreprise Bobst en 2011 représente-t-il une catastrophe financière pour la Commune de Prilly ?**

– Même si nous sommes très tristes sentimentalement de perdre cette multinationale qui fait partie de l'histoire de notre cité et que nous regrettons la disparition de près de 1000 postes de travail, la Commune de Prilly ne sera pas en cessation de paiements avec le départ de cet important contribuable «personne morale». Il faudra anticiper et préparer rapidement l'affectation de cette imposante parcelle de 56 000 m² pour que, dès 2012, nous puissions compenser et garder tout ou partie des emplois et des revenus fiscaux non négligeables que nous apportait Bobst. Mais en aucune façon, nous ne serons en faillite !

– **Quand les festivités du 100^e anniversaire de la construction du Collège Centre auront-elles lieu ?**

– En mai 2009, en même temps que le 100^e anniversaire de l'Union instrumentale de Prilly et la découverte de son nouvel uniforme, ainsi que la parution du 2^e tome du livre de l'histoire de Prilly.



MALLEY LUMIÈRES – CINÉTOILE

ACTUALITÉ CINÉMA : 27 robes

Le scénario original de *27 robes* est signé par Aline Brosh McKenna qui a également écrit *Le Diable s'habille en Prada*. Il est inspiré d'une histoire vraie qui a pour thème le passage, plutôt tardif, dans le monde des adultes, vécu à travers l'expérience d'une jeune femme qui a souvent endossé le rôle finalement très protégé de demoiselle d'honneur avant de se retrouver elle-même sous les feux des projecteurs... et de l'amour. Ce passage fatidique dans l'univers des «grands» se traduit par le mariage, son cortège de conventions et la lourde responsabilité de s'engager sérieusement avec un partenaire de vie. C'est la star de *Grey's anatomy*, Katherine Heigl qui conduit le spectateur sur cette route nouvelle en incarnant le personnage de Jane. Tess, la petite sœur de Jane, est interprétée quant à elle par Malin Akerman qui a tourné dans *Les Femmes de ses rêves* et *Watchmen*. Celle-là raconte: «Tess est le talon d'Achille de Jane. Elle ne peut rien lui refuser et la protégée de tout. C'était un personnage très amusant à jouer parce qu'avec son mariage, elle se retrouve dans une situation nouvelle qui va la rendre complètement dingue.»

James Marsden dans le rôle du mari de Jane offre au spectateur un bel exemple de romantisme... Image éternelle du couple enlacé, uni pour le meilleur et pour le pire. Enfin, mentionnons les 27 robes du film qui, finalement, tiennent le haut de l'affiche de cette comédie futile. Elles ont été créées par Catherine Marie Thomas. Gageons pour conclure que bon nombre de jeunes femmes se reconnaîtront dans l'une ou l'autre des scènes de cette histoire aux accents romantiques, prétexte à savourer un moment de détente ou à choisir l'emploi qui convient le mieux: demoiselle d'honneur ou femme mariée...

Armande Reymond

Notre concours !

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles Cinétoile à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

Quel est le prénom de la sœur de Jane ?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au **vendredi 9 mai 2008**:

- par carte postale à l'adresse suivante: **Secrétariat municipal, rte de Cossonay 40, case postale 96, 1008 Prilly**
- ou par e-mail à l'adresse suivante: **greffe@prilly.ch**

N'oubliez surtout pas de mentionner vos nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

Conférence « Info-croissant » Mercredi 21 mai de 10h à 12h

Thème :

**« le voyage de vos ordures :
de la poubelle à la déchèterie »**

Informations et discussions avec Monsieur Pierre-Alain Luy,
Municipal à Prilly.

Lieu : CMS de Prilly, route de Cossonay 26,
salle de conférence, 4^e étage.

Prix : CHF 5.- (café/thé, croissants compris).

Renseignements : Natascha Sciuscio Montagna,
tél. 079 767 53 90

La société de Développement des Baumettes de Prilly en fête...

La société de Développement des Baumettes de Prilly organise sa
traditionnelle fête

le samedi 31 mai 2008 de 17h à 22h

dans le préau du pavillon scolaire de Bel-Orne
(en cas de mauvais temps, au sous-sol de la Grande Salle).

Cette soirée sera agrémentée de musique au son des orgues de
Barbarie, viande grillée, salades et desserts maison, ainsi que de
contes pour les enfants, d'un lâcher de ballons et d'une tombola.
Cette fête est ouverte à tous les habitants de Prilly, qui sont cor-
dialement invités.

Renseignements : les baumettes@hotmail.com



Les échecs à Prilly?

**Super! Le Crazy-Horse et ses mem-
bres vous accueillent et vous invitent
à se rencontrer tous les jeudis dès
20h dans la salle des sociétés, située
au centre de Prilly (dans la Grande
Salle).**

Le club d'échecs de Prilly le Crazy-Horse a été fondé en 1976 par
Alain Chollet.

Les premières années, les membres se réunissaient dans la salle
paroissiale de St-Etienne, puis au Centre de loisirs de Prilly.

Depuis 1987, le Crazy-Horse se réunit dans la salle des sociétés au
centre de Prilly et y joue son championnat interne ainsi que diver-
ses coupes et challenges. Les matchs du Championnat Suisse, se
déroulent le samedi au restaurant la Treille, à Prilly.

Deux équipes composent le club, une première équipe emmenée
par Alain Chollet qui évolue en 2^e ligue du Championnat Suisse, et
la seconde emmenée cette fois par Giuseppe Pizzolato évoluant en
3^e ligue, depuis son ascension en 2007.

Venez donc nous rejoindre de 7 à 77 ans (et même plus), vous êtes
les bienvenus.

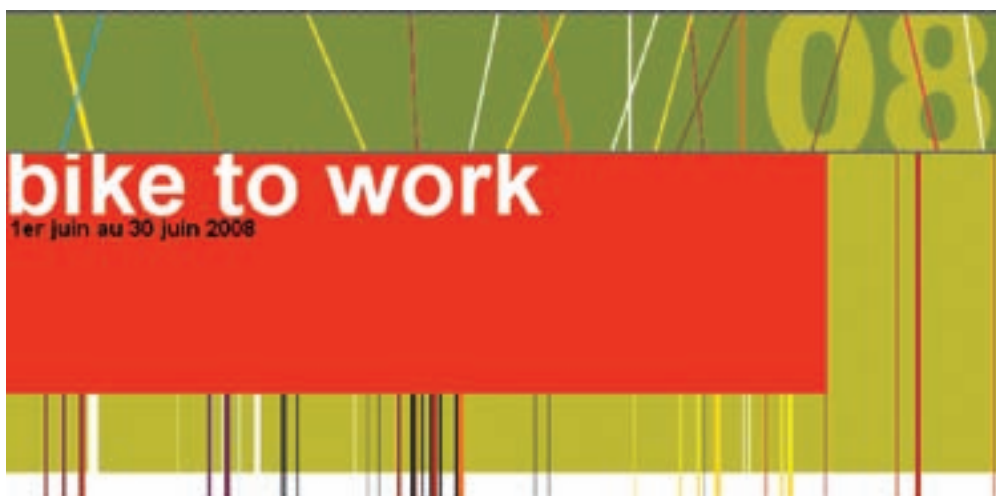
Visitez notre blog [http:// crazyhorseprilly.wordpress.com](http://crazyhorseprilly.wordpress.com)

Renseignements :

Alain Chollet, président, tél. 021 729 10 14

Pierre-Edouard Wirths, secrétaire, tél. 021 625 52 01

LE VÉLO C'EST LA SANTÉ!



L'action «**A vélo au boulot**» proposée par
Pro Vélo Suisse a pour but d'encourager le
plus grand nombre de personnes à se ren-
dre au travail à vélo, du moins pour une
partie du trajet (combinaison avec les
transports publics pour les plus longues
distances). De nombreux prix attractifs sont
à gagner! Cette action se déroulera

du 1^{er} au 30 juin 2008.

Pour plus de renseignements :

www.biketowork.ch

ou par Pro Vélo,

Monsieur Philipp Schweizer,

tél. 031 318 54 14

ou par e-mail :

philipp.schweizer@pro-velo.ch